

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE THÈSE

N.B.: Le comité de thèse est composé de quatre membres, incluant la directrice ou le directeur de thèse. Au moins trois des quatre membres doivent être professeurs réguliers ou émérites de l'École de psychologie et doivent être éligibles à diriger des thèses de doctorat à l'Université d'Ottawa. Toute exception à ces règlements doit être présentée par la directrice ou le directeur de thèse par écrit, soit sur ce formulaire dans l'espace prévu ou sur une page séparée jointe à ce formulaire. Un CV doit être soumis également. Ce formulaire doit être complété avant la défense du projet de thèse formel.

Superviseur.e.s: Prière d'indiquer si certains des membres du comité se partagent des fonds de recherche ou font l'objet de tout autre conflit d'intérêt. Spécifiez comment les membres du comité assureront leur objectivité dans l'évaluation de la thèse malgré ce conflit d'intérêt.

Si cette situation s'applique à vous, il est de votre responsabilité en tant que superviseur.e de thèse de déclarer tout conflit d'intérêt au moment de la défense du projet de thèse ainsi qu'à la défense de thèse.

ÉTUDIANT(E):

DIRECTEUR(TRICE) DE THÈSE:

PROGRAMME:

Autres membres du comité de thèse:

Nom (imprimé)	Département	Courriel

Commentaires/justification (si applicable):

Approbation du directeur(trice) de programme:

Date: